



## MIASA Appel à Candidatures

### Repenser les Déplacements Forcés en Afrique

**26-28 Mars 2026, LASPAD, St. Louis, Sénégal**

#### Organisatrices, -teurs:

Dr Ayrton Aubry, LASPAD, St. Louis, Sénégal

Dr Faisal Garba, Département de Sociologie, Université de Cape Town, Afrique du Sud

Dr Hamani Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey, Directeur LASDEL, Niamey, Niger

Dr Ibrahima Kane, LASPAD, St. Louis, Sénégal

Dr Laura Lambert, Projet ERC « Doing Digital Identities » (Les identités numériques), Université Leuphana, Lueneburg, Allemagne

Dr Marko Scholze, Coordinateur MIASA « Outreach Programme », Université Goethe, Francfort, Allemagne

Prof Mary Boatema Setrana, Chaire de recherche sur les déplacements forcés, Directrice, Centre des études sur la migration, Université du Ghana, Accra, Ghana

#### Contexte

Alors que les pays du Nord se considèrent confrontés à des crises migratoires, la majorité des déplacements forcés ont lieu entre les pays du Sud. Analyisée sous l'angle de la crise, la migration en provenance des pays du Sud est considérée comme un « problème » qui nécessite une réponse politique urgente et exceptionnelle (Brachet, 2009 ; Boyer & Mounkaila, 2020). Les personnes déplacées qui fuient les conflits et les catastrophes naturelles sont appréhendées comme des menaces pour la sécurité par les pays occidentaux et se voient refuser toute protection. Cependant, au-delà de ce cadrage, la migration forcée nécessite un réexamen attentif de la dynamique mondiale actuelle et des reconfigurations sociales, culturelles et politiques qui caractérisent nos sociétés (Kamdem, 2024).

Malheureusement, le « régime mondial des réfugiés », qui vise à apporter des solutions, dépend largement des intérêts politiques et des contributions financières des États du Nord. Cela conduit à négliger de nombreux aspects cruciaux de la migration forcée, tels que les réfugiés climatiques et les déplacements transfrontaliers, les déplacements internes, les sources d'inégalité et/ou les mouvements secondaires. De plus en plus, des catégories restrictives sont utilisées pour inclure ou exclure certaines personnes. L'une des limites pour les personnes déplacées est l'accès aux services sociaux de base (Hamani et Baudais, 2025). Alors que les réfugiés bénéficient d'une attention humanitaire soutenue, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en reçoivent moins et doivent se contenter des ressources que l'État peut mobiliser avec le soutien de ses partenaires locaux. Les populations d'accueil sont négligées dans le système d'aide, ce qui entraîne une opposition à l'installation des personnes fuyant

les crises, et accroît les tensions. Cela reflète et renforce l'idée que les expériences migratoires – et les migrants – peuvent être facilement différenciés. Or, ce n'est pas le cas (Crawley et Setrana, 2020).

En Afrique, la reconfiguration du concept de déplacement forcé est essentielle, car le continent est le théâtre de déplacements de population à grande échelle. Selon le Centre africain d'études stratégiques (2023), près de 40 millions d'Africains ont été déplacés de force à la suite de conflits en 2023. Ce chiffre comprend les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Plus de 77 % d'entre eux entrent dans la première catégorie (Centre africain d'études stratégiques, 2023). L'Afrique occidentale et centrale a connu des déplacements prolongés et des conflits de longue date autour du bassin du lac Tchad, la nouvelle crise au Soudan et l'instabilité politique et l'aggravation de l'insécurité au Burkina Faso, au Mali et au Niger. La crise des déplacements au Sahel a été l'une des plus négligées au monde, avec une attention humanitaire limitée (NRC, 2024). L'insécurité touchant désormais les pays côtiers du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo (HCR, 2024), les déplacements forcés sont devenus une source de préoccupation croissante en Afrique de l'Ouest. L'afflux massif de réfugiés suscite de vives inquiétudes et incite à réagir pour leur garantir une protection humanitaire adéquate.

Les insurrections croissantes le long des frontières ouest-africaines remettent en question dans l'analyse les « frontières papier » (Lefebvre, 2018) et les « frontières raciales numériques » (Achiume 2021) qui hiérarchisent et filtrent les mobilités. L'afflux de populations importantes en situation d'insécurité révèle la complexité des significations et des pratiques associées aux frontières (Bennafla, 2002 ; Hamani, 2020). Bien que les frontières soient artificielles, elles peuvent être établies et supprimées chaque jour. Dans des contextes d'insécurité, elles peuvent être des outils plus ou moins puissants pour régir les immobilités et la protection.

## **Objectifs et thèmes de la conférence**

La conférence est organisée dans le cadre du programme de « outreach » du Merian Institut des études avancés en Afrique (MIASA) basé à l'Université du Ghana, à Legon, au Ghana, et accueillie par le Laboratoire d'Analyse des Sociétés et Pouvoirs / Afrique – Diasporas de l'Université Gaston Berger à Saint-Louis, au Sénégal, en coopération avec le Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL) à Niamey/Niger et l'Université Goethe de Francfort, en Allemagne.

La conférence vise à rassembler différentes perspectives multidisciplinaires sur le thème du « déplacement forcé », dans le but d'analyser les formes émergentes et complexes de déplacement en Afrique. Plus largement, la conférence étudiera les changements sociaux en cours au Sahel et au-delà, en lien avec les vagues actuelles de déplacement. La conférence invite à soumettre des communications riches sur le plan empirique et fondés sur le plan théorique.

Plus précisément, la conférence facilitera des discussions fructueuses sur la complexité des déplacements forcés en Afrique, les processus de déplacement et les solutions durables, les acteurs impliqués, la logique et les stratégies des personnes déplacées, ainsi que les différentes formes de gouvernance des déplacements (y compris les formes étatiques). Les déplacements forcés posent des défis aux États, aux communautés et aux acteurs non étatiques. Ils soulèvent également des questions de compréhension que les chercheuses et chercheurs, les enseignant(e)s et les doctorant(e)s sont invités à aborder dans leurs communications sur les thèmes suivants :

**Axe 1:** Déplacements forcés, mobilité et migration. Cet axe examinera les interconnexions et les distinctions entre ces trois types de mouvements, en se concentrant sur leur contenu, leur conceptualisation/définition, leurs implications et les possibilités de recherches supplémentaires. Plus précisément, il analysera comment les déplacements forcés s'appuient sur les schémas migratoires traditionnels dans les communautés touchées par des crises.

**Axe 2:** La transition du statut de citoyen à celui de réfugié, l'apatriodie et vice versa. Les présentations sous cette rubrique exploreront les distinctions et les processus sociologiques, politiques, institutionnels et juridiques inhérents à cette transition. Les modes par lesquels les personnes déplacées accèdent aux services sociaux de base seront également abordés.

Axe 3: Mobilité/immobilité régionale intra-africaine dans le contexte des déplacements forcés. Cet axe nous encourage à déplacer le centre d'intérêt de l'analyse des migrations de l'Europe vers le continent africain. Les mouvements et l'intégration des migrants et des personnes déplacées au sein de la sous-région semblent présenter un intérêt scientifique.

Axe 4: Les pratiques de protection humanitaire et de solidarité des personnes déplacées. La gestion des déplacements nécessite le déploiement de divers mécanismes d'aide par des acteurs étatiques et non étatiques. L'objectif de cet axe est d'analyser les interactions entre ces mécanismes, en se concentrant sur leurs liens, leur utilisation et les types d'inégalités qu'ils engendrent. Nous examinerons également les effets positifs ou négatifs de la réduction de l'aide humanitaire sur la gouvernance des déplacements en Afrique. Nous étudierons également comment les personnes déplacées renforcent leur solidarité et leur cohésion en l'absence d'aide humanitaire.

Axe 5: La crise frontalière sous ses multiples facettes. Cet axe se concentre sur les différentes dimensions de la crise frontalière en Afrique, en s'appuyant sur la distinction établie par Lefebvre entre « frontières de sable » et « frontières de papier ». Il examine comment les frontières servent de lieux de refuge ou de sites de reconstruction économique et personnelle dans des contextes d'insécurité. L'accent sera mis sur la signification des frontières dans des contextes d'insécurité.

### Candidature

- Un résumé de votre article (500 mots en anglais ou en français). Veuillez mettre en évidence dans ce résumé votre sujet et son lien avec un ou plusieurs des axes décrits ci-dessus ; votre perspective disciplinaire ; si vous avez utilisé des données primaires (propres travaux de terrain) ou secondaires et à quelle phase de votre recherche vous vous trouvez actuellement.
- Un CV (2 pages maximum contenant des informations sur votre profil académique, telles que votre formation, vos domaines de recherche et régions d'intérêt, votre poste académique actuel/affiliation institutionnelle et, en particulier, vos projets de recherche et publications en rapport avec le thème)
- Les candidatures doivent être envoyées sous forme d'un seul fichier PDF à l'adresse suivante : [scholze@em.uni-frankfurt.de](mailto:scholze@em.uni-frankfurt.de) ou [marschol@web.de](mailto:marschol@web.de).
- **Date limite de soumission : 15 janvier 2026**
- Toute demande de renseignements doit être adressée à [scholze@em.uni-frankfurt.de](mailto:scholze@em.uni-frankfurt.de)

### Sélection & Participation

- Les candidatures seront examinées par le comité des organisatrices, -teurs jusqu'à la fin janvier 2026.
- La conférence sera bilingue (anglais-français) et une traduction simultanée sera assurée.
- Tous les frais (y compris les billets d'avion, l'hébergement, les repas, le transport, les frais de visa, etc.) des personnes sélectionnées seront pris en charge par MIASA.
- Les préparatifs du voyage seront pris en charge par l'université Goethe en collaboration avec LASPAD.

La conférence est financée par le Ministère Fédéral Allemand de la Recherche, de la Technologie et de l'Espace (BMFTR) par l'intermédiaire du MIASA.